

# VENTES AUX ENCHÈRES

La Ville, désireuse de se séparer de matériel dont elle n'a plus l'usage, met les biens à céder, avec une mise aux enchères de départ.

**Il peut s'agir de mobiliers, de matériels informatiques, de véhicules, de matériel d'espaces verts, etc.**

Les particuliers, les professionnels et même les administrations peuvent parfaitement acquérir ces biens en participant aux enchères.

Il s'agit d'un engagement de la Ville en faveur de la transition écologique, où les biens ont une seconde vie, plutôt qu'une mise au rebut ou en déchetterie. Cela contribue également à assurer la **transparence des cessions de matériels et biens de la Ville de Mantes-la-Jolie**.

## INFOS PRATIQUES

**Lien vers le site des enchères :**

[www.agorastore.fr/ville-de-mantes-la-jolie](https://www.agorastore.fr/ville-de-mantes-la-jolie) (<https://www.agorastore.fr/ville-de-mantes-la-jolie/>)